

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 8 Juin 2021
CO 274 DE

**Nombre de
Conseillers**

En exercice : ..95

Présents : .68

Votants : ..80

Etaient présents : BONNET Dominique (Président), DEPIERRE Valérie, CETRE Michel, CHOULOT Alain, BAUD Jean-Baptiste, GAILLARD Jean-François, LAMBERT Véronique, REGALDI Sylvie, CETRE Jean-François, FORET Clément, LAUBIER Bernard (Vices-Présidents), BRIOT GAIDIOZ Cécile, POULET Gilles, BUGADA Catherine, CHUARD Valentin, BOUDRY Jeanne, PINGAT Martine, MARTI François, TONNAIRE Sandrine, MARCELIN Antoine, MAIRE Serge, LAMY Bénédicte, MOREL Denis, DELBROUCQ Denis, MASSON Laurent, COLIN Christian, BERTHOD Claude, TOURNEUR Eric, CHAUVIN Roger, PERRARD Laurent, BRUNEL Bernard, QUATREPOINT Eric, PETITGUYOT Jean Pierre, GRINI Guillaume, FEVRE Michel, CASTELLA Damien, PERRIN François, DOS SANTOS Laetitia, DROGREY Pascal, BERTOCCHI Daniel, GAGNEUR Raphaël, DE BRISIS Jean, BARBE Daniel, LEROY Pierre, GAHIER Dominique, BENETRUY Sylvain, GIRARD Colette, LETONDOR Jean Luc, PERRARD Florent, BERODIER Florence, MORBOIS Christelle, BERTHOD-BLANC Aurélien, JOURD'HUI André, SOUDAGNE Marie Madeleine, REYNAUD Armande, SEIGLE FERRAND Antoine, ROMANET Claude, BEAUPOIL Jean Luc, TRONCHET Guy, GENIN Marcelle, BOUILLET Françoise, RIGOLET Serge, SUSSOT Florence, DORBON Henri, PASTEUR Cyrille, ARNAUD Gérard, WESTERVELD Dinand, FOYET Marie Odile,

Pouvoirs transmis à des Conseillers : VIONNET André à TRONCHET Guy, LECOQ Yves à POULET Gilles, PETIGNY Loïc à BRIOT GAIDIOZ Cécile, DECOTE Yves à LETONDOR Jean Luc, BERTHELIER Roland à GIRARD Colette, VILLALONGA Patrice à LAUBIER Bernard, ROBERT Bruno à SUSSOT Florence, GAVAT Alain pourvoir à ROMANET Claude, CATHENOZ Catherine à BERTHOD BLANC Aurélien, BAH L Catherine à SEIGLE FERRAND Antoine, BERNARD René à ROMANET Claude, BOHEME Catherine à GENIN Marcelle,

Pouvoirs transmis à des Suppléants : ONCLE Bernard à FOYER Marie Odile, LANIESSE Michel à GRINI Guillaume, CRADOT Audrey à CHAUVIN Roger, BUYS Nelly à BARBE Daniel,

Etaient Excusés : RENAUD Jean Marie, GROS Roger, MONTEVECCHIO Patrick,

Etaient absents : VIENNET Rémy, HENARD Stéphane, BRENIAUX Denis, RIGAUD Hervé, GAVAT William, PAQUIEZ Valérie, DUQUET Jean Pierre, JACQUES Sébastien, CHAILLON Roland, MARTINS Serge, FLEURY Michel, YANARDAG Mikaël,

Secrétaire de séance : Claude ROMANET

Convocation faite le : 28 Mai 2021

**Objet : Lancement du marché fourniture, livraison, montage, installation et maintenance du mobilier, de la technologie RFID, la protection antivol et l'automatisation des prêts-retours des documents pour la médiathèque communautaire de Poligny.
Demandes de subventions Etat et Conseil Départemental.**

Rappel

La Communauté de Communes Arbois Poligny Salins a validé l'Avant-projet Définitif (APD) de réhabilitation de l'école du centre de Poligny en médiathèque (délibération CO 145 DE du 2 novembre 2019).

Le Cabinet d'architecte Archicréo de Besançon avait été retenu comme maître d'œuvre.

Le calendrier prévoit une réception des travaux le 25.10.2021. Le marché de l'équipement mobilier de la future médiathèque doit être lancée au moins 5 mois avant son ouverture pour laisser le temps de la commande, de la fabrication, de la livraison et du montage sur site.

Le déménagement des fonds documentaires, des fonds patrimoniaux et d'une partie du mobilier réutilisable doit être envisagé.

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 8 Juin 2021
CO 274 DE (SUITE)

Page 2/3

**Objet : Lancement du marché fourniture, livraison, montage, installation et maintenance du mobilier, de la technologie RFID, la protection antiviol et l'automatisation des prêts-retours des documents pour la médiathèque communautaire de Poligny.
Demandes de subventions Etat et Conseil Départemental.**

Pour entrer dans le cadre des subventions allouées pour l'équipement mobilier – concours particulier pour les bibliothèques par l'Etat (50% DGD) et du Conseil Départemental (20% DST), une attention particulière devra être portée sur :

- le schéma d'implantation, qui doit être de nature à favoriser une bonne circulation du public (dont les personnes en situation de handicap), du personnel de la bibliothèque et des documents, et doit permettre une présentation cohérente, lisible et attractive des collections et services,
- l'adaptation du mobilier et des équipements aux exigences de sécurité,
- la fonctionnalité,
- la modularité : sécurité, ergonomie, modularité..., *il est souhaitable d'acquérir des mobiliers conçus pour agrandir ou rétrécir les espaces (meubles sur roulettes) afin qu'ils s'adaptent aux différentes activités proposées.*

Un cahier des charges a été élaboré par le cabinet Archicréo, les médiathécaires et le service Culture de la CCAPS, dans le respect de ces directives et en adéquation avec les dimensions des espaces prévues et leurs utilisations. Ainsi une attention particulière sera portée sur les espaces recevant un public jeune (enfants, ados, jeunes adultes), en matière de convivialité – couleurs, ergonomie, confort, nettoyage aisé, modularité -...

Le montant estimé par l'architecte de cette opération s'élève à 223 485 € HT pour la partie agencement intérieur bois, mobilier spécifique- meuble et mobilier administratif.

Le montant estimé pour la technologie RFID, la protection antiviol et l'automatisation des prêts-retours des documents est de 15 390 € HT. Cette partie est subventionnée à part, à hauteur de 50% (100 000 € ont été inscrits en 2021) de la dépense éligible par l'Etat (DGD), et 20% par le Conseil Départemental (DST).

D'autre-part, une prise en charge du déménagement des collections patrimoniales par l'Etat peut être demandée à hauteur de 50% du devis personnalisé.

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 8 Juin 2021
CO 274 DE (SUITE)

Page 2/3

**Objet : Lancement du marché fourniture, livraison, montage, installation et maintenance du mobilier, de la technologie RFID, la protection antivol et l'automatisation des prêts-retours des documents pour la médiathèque communautaire de Poligny.
Demandes de subventions Etat et Conseil Départemental.**

Plan de financement :

En € courants HT	Estimation	2021
Acquisitions mobilier	223 485	223 485
Acquisitions matériel système de sécurité RFID et automate de prêts-retours des documents	15 390	15 390
Déménagement Fonds anciens	3 010	3 010
Déménagement autres fonds et mobilier	2 500	2 500
Cout total	244 385	244 385
Subvention Etat mobilier	100 000	100 000
Subvention Etat système RFID	7 695	7 695
Subvention Etat déménagement Fonds anciens	1 505	1 505
Subvention Département mobilier	44 697	44 697
Subvention Département RFID	3 078	3 078
Total subventions	156 975	156 975
Reste à charge CCAPS	<u>87 410</u>	87 410

Le Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

1/APPROUVE le plan de financement prévisionnel pour l'aménagement en mobilier, technologie RFID, protection antivol, automatisation des prêts-retours des documents, déménagement des fonds documentaires et mobilier pour la médiathèque communautaire de Poligny ;

2/ SOLLICITE l'Etat et le Conseil Départemental aux taux maximum, selon le plan de financement défini ci-dessus ;

3 / S'ENGAGE à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions.

Fait à Poligny, les an, mois et jour que dessus,
Pour copie certifiée conforme à l'original,

Le Président

Dominique BONNET



Envoyé en préfecture le 15/06/2021

Reçu en préfecture le 15/06/2021

Affiché le



ID : 039-200071595-20210608-CO274DE_2021-DE